

Date de publication en ligne : 23 décembre 2022

EXTRAIT D'ARRETE DE DELIVRANCE D'AUTORISATION DE TRAVAUX SOUMIS A DECLARATION PREALABLE

AFFICHAGE N°

du

Par décision municipale n° DP 94078 22 00159 du

Une autorisation de déclaration préalable a été délivrée à 15 DEC. 2022

IDF MOBILITES

Domicilié (e)

39 bis-41 rue du Châteaudun

75009 PARIS-9E-ARRONDISSEMENT

En vue de la réalisation :

Création de deux pylônes télécabine 4 P7 et 4P8 pour le

TELEVAL

Sur un terrain sis

AV DU PDT J F KENNEDY

Cadastré

AM429

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance des pièces du dossier au Service Urbanisme, 22 rue de Balzac, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux de la Mairie.

Villeneuve-Saint-Georges, le

15 DEC. 2022

Le Maire

Philippe GAUDIN

PROCES-VERBAL

Conformément à l'article R 424-15 du Code de l'Urbanisme,

Nous soussigné, Appariteur à la ville de Villeneuve-Saint-Georges, certifions que l'extrait d'affichage d'une autorisation de déclaration préalable ayant fait l'objet de la décision municipale n° DP 94078 22 00159 du a été affichée en

Mairie du

conformément aux textes en vigueur.

Fait à Villeneuve-Saint-Georges, le

L'Appariteur,